

# M. HECTOR Claude



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 19 octobre 2022 sous réserves d'incidents**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 23 mai 2022, suivi d'un codicille en date du 29 mai 2022, Monsieur Claude Henri Charles HECTOR, en son vivant retraité, demeurant à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) 1141 route de Caumont, né à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), le 18 août 1939, Veuf de Madame Magali Marie Josette BERNARD et non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 10 août 2022, A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier BERGER, Notaire à VILLENEUVE LEZ AVIGNON, 16 Avenue Gabriel Péri, le 5 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier BERGER, notaire à VILLENEUVE LEZ AVIGNON (30400) 16 Avenue Gabriel Péri, référence CRPCEN : 30063, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3954772 Publié le 19/10/2022